

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ CITOYENNE DE CRÉATION DU COMITÉ DE LIAISON du 11 février 2026

Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

Des Neiges



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	2
Résumé	3
Faits saillants des échanges	5
Mise à jour du projet	5
Communication et relations avec le milieu	7
Comité de liaison	7
Intégration du projet dans le milieu	9
Caribou	9
Paysages	9
Gestion des eaux.....	10
Environnement.....	11
Configuration du projet.....	12
Besoins énergétiques	12
Exercice d'autodésignation	13
Questionnaire de rétroaction	14
Annexes	16
Annexe 1 – Invitations	16
Annexe 2 – Présentation magistrale	22
Annexe 3 – Panneaux d'information	35
Annexe 4 – Dépliant d'information	40
Annexe 5 – Simulations visuelles	41



MISE EN CONTEXTE

Ce rapport d'activité n'est pas un verbatim, il vise à relater le plus fidèlement possible et de façon succincte, les faits saillants émanant de l'activité citoyenne du 11 février 2026. Il a pour objectif de documenter et de regrouper par thématique les questionnements, les commentaires et les préoccupations soulevés lors de l'activité, ainsi que de documenter l'exercice d'autodésignation des membres citoyens sur le Comité de liaison.

Le contenu de ce rapport ne peut être considéré comme les paroles textuelles de Boralex, Énergir, Hydro-Québec ou de tout autre personne ayant participé à l'activité.

La vulgarisation, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

À certains endroits, des compléments d'information ont été ajoutés au moment de la rédaction, notamment lorsque les réponses fournies lors de l'activité étaient incomplètes, ou encore afin de répondre à des questions ou des préoccupations soulevées par le questionnaire de rétroaction.



RÉSUMÉ

Le 11 février 2026, de 18 h à 21 h, une activité citoyenne a été tenue à Baie-Saint-Paul, au Pavillon Jacques Saint-Gelais Tremblay du Musée d'art contemporain (23 rue Ambroise-Fafard) sur le Projet éolien Des Neiges — Secteur Charlevoix (ci-après nommé le « Projet »). Au total, près de 30 personnes y ont participé.

Les objectifs poursuivis :

- Présenter et valider le mandat et la composition du Comité de liaison
- Désigner les membres citoyens sur le Comité de liaison
- Présenter les prochaines étapes du projet
- Présenter les moyens de communication qui seront utilisés dans les prochaines phases du projet
- Répondre aux questions des citoyens sur le projet

Le déroulement de l'activité :

La population locale était invitée à assister à une présentation magistrale, suivie d'une période de questions-réponses et d'un exercice d'autodésignation des membres citoyens sur le Comité de liaison. Transfert Environnement et Société a animé et facilité ces deux activités.

Les équipes du Projet étaient également disponibles avant la présentation magistrale et à la fin de l'activité pour répondre aux questions des personnes présentes concernant le Projet.

La présentation magistrale est disponible à l'Annexe 2, les panneaux utilisés sont présentés à l'Annexe 3 et le dépliant d'information distribué est disponible à l'Annexe 4.



Voici les personnes-ressources qui étaient sur place lors de l'activité :

ORGANISATION	NOM	RÔLE
Boralex	Xavier Roberge	Chef de projet, Développement
	Michel Villeneuve	Conseiller principal, Affaires publiques et relations avec le milieu
	Lauriane Déry	Directrice, Affaires publiques et gouvernementales
	Jordan Longchamps	Conseiller principal, Affaires publiques et gouvernementales
	Célian De Labeau	Chef de projet, Construction
	Jean-Frédéric Faure	Directeur principal, Commercial et Technique, Projets Des Neiges
	Marie-Pierre Morel	Directrice générale, Projets Des Neiges
	Emmanuel Gendron	Analyste de projets d'ingénierie civil
Énergir	Alexandra Desrochers Vaugahnt	Conseillère, Affaires publiques et relations avec les communautés
	Rachel Prud'homme	Conseillère, Stratégie et développement en énergie renouvelable
Hydro-Québec	Marjorie Alain	Conseillère, Affaires régionales
	Jean-Christophe Mortreux	Délégué – Éolien – Développement et partenariats
	Kathia Lavoie	Chargée d'équipe - Affaires publiques
	Pascal Poinlane	Porte-Parole et conseiller média
Transfert Environnement et Société	Stéphanie Fortin	Animation et facilitation
	Dominik Boudreault	Co-animation et prise de notes
	Lapierre	

Invitations

Plusieurs moyens de communication ont été déployés pour inviter la population à participer à l'activité :

- Cartons d'invitation acheminés par la poste à près de 5 000 résidences et entreprises de Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Urbain ;
- Publications sur les réseaux sociaux des municipalités (pages Facebook) ;
- Invitation dans Magazine Charlevoix ;
- Invitation sur les ondes de la radio CIHO FM Charlevoix ;
- Communiqué de presse envoyée aux médias locaux ;
- Invitation aux abonnés de l'infolettre.

Les visuels sont présentés à l'Annexe 1.



FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Cette section présente les faits saillants de la présentation et des échanges lors de l'activité citoyenne. Les propos ont été recueillis lors de discussions autour des stations d'information, pendant les périodes de questions-réponses ainsi qu'avec le questionnaire de rétroaction. Ils sont organisés par thèmes.

Chaque thème commence par une brève explication de l'information présentée, suivi par les faits saillants des échanges.

MISE À JOUR DU PROJET

Le Projet a obtenu l'autorisation gouvernementale et les travaux de déboisement ont débuté le 12 janvier 2026, par le consortium CRT-FGL.

Situé sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré, dans la MRC de Charlevoix, le Projet comprendra 57 éoliennes de 7 MW, pour une puissance installée totale de 400 MW.

Le Projet, représentant un investissement de 1 G\$, a été développé conjointement par Boralex, Énergir Développement et Hydro-Québec. Les trois entreprises québécoises sont partenaires à parts égales et Boralex est gestionnaire du développement du projet. L'électricité qui sera produite sera vendue à Hydro-Québec.

Quel est le rôle d'Hydro-Québec dans le Projet ?

Hydro-Québec est partenaire du Projet aux côtés de Boralex et d'Énergir Développement. Hydro-Québec achètera également l'électricité produite par le projet.

Quelle est la durée du contrat avec Hydro-Québec ?

La durée du contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec est de 30 ans.

Le contrat pourrait-il être renouvelé à terme ?

Oui, il serait possible de prolonger ou de renouveler le contrat à la fin de celui-ci et de continuer d'opérer le parc.

Les municipalités auront-elles des redevances ?

Des discussions sont en cours avec les communautés d'accueil. Ces ententes pourraient représenter plus de 80 M\$ sur 30 ans, partagées de manière équitable entre les communautés concernées.

Nous évaluons également toute opportunité pour maximiser les retombées économiques locales du Projet. Un registre des fournisseurs a d'ailleurs été créé pour les entreprises et travailleurs désireux d'offrir leurs services.



Quelles seront les possibilités d'emploi ?

Le Projet mobilisera plus de 500 emplois dans la phase de construction. Une quinzaine d'emplois permanents et locaux seront également créés pour assurer l'opération du parc pendant 30 ans.

Comment les fournisseurs sur le chantier ont-ils été sélectionnés ?

Le Projet, en collaboration avec l'entrepreneur général sélectionné, CRT-FGL, procède par appel d'offres pour la sélection de fournisseurs. Des événements de maillage entre le Projet, l'entrepreneur général et les entreprises locales et autochtones sont d'ailleurs organisés pour faciliter la diffusion d'information et favoriser la soumission d'entreprises et de fournisseurs dans la région.

Un registre des fournisseurs a d'ailleurs été créé pour les entreprises et travailleurs désireux d'offrir leurs services.

Est-il possible de s'inscrire au registre des fournisseurs ?

Oui, toutes les entreprises et personnes intéressées à offrir leurs services peuvent s'inscrire au [registre des fournisseurs](#), disponible sur le site Web du projet.

Quelle est la séquence prévue des travaux de construction ?

Les travaux préparatoires ont débuté le 12 janvier 2026 afin d'entamer graduellement le déboisement des aires de travail et des chemins d'accès. Les travaux civils devraient débuter cet été et la construction s'échelonnera sur environ deux ans.

Comment la logistique du transport des composantes sera-t-elle gérée ?

Le transport des composantes devrait débuter à l'été 2027. Toutes les opérations seront planifiées dans l'objectif de minimiser les impacts. Nous collaborerons notamment avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour réaliser un plan de transports optimisé, comprenant des mesures d'atténuation et un encadrement des transports par des escortes.

Quel processus environnemental a été suivi pour en arriver à lancer le Projet ?

Le Projet était soumis à la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, qui vise à analyser les effets potentiels de grands projets de développement sur le milieu naturel et humain, avant leur autorisation.

Dans le cadre de cette procédure, une étude d'impact a été déposée et analysée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Le Projet a également fait l'objet d'un examen public par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).





Complément d'information

Il est possible de consulter toute la documentation en lien avec la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement sur le [Registre des évaluations environnementales](#) (REE).

Quelle est la durée de vie des composantes ?

La durée de vie des éoliennes est prévue pour un minimum de 30 ans et pourrait être plus longue grâce à l'entretien qui sera réalisé.

COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

Dans le cadre de la phase de construction du Projet, plusieurs moyens sont mis en place pour assurer le maintien de la communication et des bonnes relations avec le milieu. Notamment, la présence d'une personne-ressource dans le milieu pour assurer une communication fluide tout au long de la construction, une mise à jour périodique du [site Web du Projet](#), des Info-travaux hebdomadaires, des infolettres trimestrielles ainsi qu'un processus de résolution des signalements.



PERSONNE-RESSOURCE

Michel Villeneuve, Conseiller principal - Affaires publiques et relations avec le milieu, chez Boralex, aura pour rôle de faire le lien avec le milieu pour assurer une communication fluide tout au long de la construction.

Pour le contacter : 418-350-2447, michel.villeneuve@boralex.com

COMITÉ DE LIAISON

Le Comité de liaison aura pour mandat d'assurer un dialogue et une cohabitation harmonieuse entre le Projet et le milieu d'accueil. Plusieurs sujets seront traités dans le cadre des rencontres, notamment le suivi des activités de construction, les suivis environnementaux, la mise à jour des signalements reçus ainsi que les retombées économiques locales. Les rencontres se dérouleront 4 fois par année et des rencontres extraordinaires ou des séances de travail additionnelles pourraient être organisées, au besoin.

Le Comité sera composé de personnes représentant différents groupes, soit des personnes citoyennes, les communautés autochtones, le milieu municipal, des acteurs économiques, des groupes environnementaux, des utilisateurs du territoire, le propriétaire terrien (Séminaire de Québec) ainsi que les initiateurs du Projet.

Les membres qui y représenteront les personnes citoyennes ont été désignés dans le cadre d'un exercice d'autodésignation, dont les détails sont présentés ci-dessous.



À quoi servira le Comité de liaison ?

Le Comité vise à rassembler les différents acteurs du milieu pour échanger sur des enjeux potentiels qui pourraient survenir lors de la construction du Projet. Le Comité aura pour rôle de rapporter, d'aborder et de réfléchir à des solutions concernant ces enjeux potentiels.

Dans le cadre des rencontres du Comité, les partenaires présenteront l'avancement des travaux de construction et effectueront un suivi des retombées économiques. Un suivi de la gestion des signalements sera également réalisé. Chaque signalement fait sera présenté en détaillant le problème rapporté, les actions réalisées pour régler la problématique, l'état de la gestion du signalement ainsi que le suivi réalisé auprès de la personne ayant effectué le signalement.

Quel serait le pouvoir décisionnel du Comité de liaison ?

Les partenaires du Projet ont comme responsabilité de proposer des actions par rapport aux différents sujets abordés. Le Comité, quant à lui, peut ensuite prendre des décisions sur les actions spécifiques à entreprendre.

Les comptes-rendus des rencontres du Comité seront ensuite rendus disponibles sur le [site Web du Projet](#).

Est-ce que les partenaires du Projet seront présents au Comité de liaison ?

Oui, des représentants de Boralex, d'Énergir Développement et d'Hydro-Québec seront présents à toutes les rencontres du Comité comme personnes-ressources ainsi que pour assurer le lien avec le milieu d'accueil.

Pourquoi n'y a-t-il aucun siège prévu pour une personne résidente de Saint-Urbain ?

La répartition des sièges pour les représentants citoyens a été proposée en fonction de la localisation des éoliennes sur le territoire. Deux sièges sont proposés pour Baie-Saint-Paul, deux pour Petite-Rivière-Sainte-François et un pour la MRC de Charlevoix. Le siège de la MRC pourrait être occupé par une personne de Saint-Urbain.

Le Comité pourrait également décider d'ajouter un siège pour une personne résidente de Saint-Urbain, s'il le jugeait nécessaire.

Est-ce qu'il sera possible d'assister aux rencontres du Comité comme observateur ?

Il ne sera pas possible d'y assister, mais les rapports des rencontres seront publiés sur le site Web du projet. Il sera également possible d'échanger directement avec Michel Villeneuve, la personne-ressource du projet, ainsi qu'avec les personnes représentant les citoyens sur le Comité.



Est-ce qu'il sera possible d'obtenir les coordonnées des personnes citoyennes qui siègeront sur le Comité ?

Les coordonnées des membres ne seront pas publiées sur le site Web ou dans les rapports, mais il sera possible d'être mis en contact par le biais de Michel Villeneuve.

INTÉGRATION DU PROJET DANS LE MILIEU



Une [nouvelle page](#) a été ajoutée au site Web du Projet afin de présenter les mesures prises par les partenaires pour assurer l'intégration du Projet dans son milieu.

CARIBOU

Quel serait le protocole appliqué si un caribou se trouve sur les lieux des travaux de construction ?

La harde de caribous de Charlevoix vit en captivité depuis 2022. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a mis en enclos les caribous afin d'assurer la protection de cette population. Il serait donc improbable qu'un caribou se retrouve sur les lieux des travaux de construction.

PAYSAGES

Quels seraient les impacts sur le paysage ?

Les positionnements des éoliennes ont été choisis dans l'optique de réduire la visibilité des éoliennes à partir de Baie-Saint-Paul. Dans la configuration finale, les éoliennes seront majoritairement dissimulées par le relief et le couvert forestier.

L'éolienne la plus proche sera située à plus de 14 km du noyau villageois et aucune éolienne ne sera visible depuis le quai et la plage du secteur du boisé.

Complément d'information



À l'issue d'une démarche de consultation menée en 2011 afin d'assurer une intégration harmonieuse d'un précédent projet éolien dans le milieu, la MRC et la Ville de Baie-Saint-Paul ont défini dans leurs réglementations deux zones pour encadrer le développement éolien sur le territoire :

- Une zone non compatible où l'installation d'éoliennes est interdite afin de protéger les points de vue les plus valorisés par le milieu ;
- Une zone intermédiaire où des éoliennes ne peuvent être autorisées qu'avec l'accord du conseil municipal, appuyé par les recommandations du Comité consultatif en urbanisme (CCU).

Complément d'information



Les simulations visuelles présentées dans le cadre des stations d'informations sont disponibles à l'Annexe 5.



GESTION DES EAUX

Quels seraient les impacts du Projet sur la gestion des eaux et les inondations ?

La conception du Projet intègre un ensemble de mesures éprouvées afin de protéger les cours d'eau, limiter le ruissellement et éviter toute augmentation des risques d'inondation dans les bassins versants environnants.

Quelles mesures seraient prises pour limiter les risques sur la gestion des eaux et les inondations ?

Le travail d'optimisation a permis de minimiser les impacts sur la gestion des eaux. Ainsi, l'impact résiduel sur le bassin versant de la rivière du Bras-du-Nord-Ouest sera peu important.

Pour minimiser les risques, les chemins existants seront utilisés le plus souvent possible dans les bassins versants à risque. De plus, la configuration a évité et minimisé au maximum la perte de milieux humides et hydriques, qui jouent un rôle essentiel dans la régulation du ruissellement et la rétention de l'eau lors de pluies abondantes.

Dans le cadre de construction des infrastructures, les bonnes pratiques en gestion des eaux de ruissellement seront suivies :

- Les ouvrages de traverses de cours d'eau seront adaptés aux crues potentielles ;
- La structure de chemins sera adaptée à la hausse des cycles de gel/dégel ;
- Des mesures de gestion des vitesses d'écoulement sont mises en place afin de faire face aux épisodes de précipitations abondantes.

Comment la gestion des eaux de ruissellement en lien avec le déboisement sera-t-elle assurée ?

Deux mesures clés ont été intégrées au développement du projet :

- Le bois récolté dans le cadre du projet est intégré au quota annuel du Séminaire de Québec, ce qui signifie que la quantité de bois coupé sur le territoire demeure la même, que le projet se réalise ou non ;
- 62 % des chemins du projet dans les bassins versants sensibles réutilisent des chemins existants, permettant de réduire au minimum les zones de déboisement.

L'optimisation du projet tient également compte des différents contextes hydrologiques, incluant les crues printanières, les épisodes de gel-dégel et les épisodes de précipitations abondantes. Ces paramètres ont guidé le positionnement des infrastructures et la mise en place de solutions adaptées pour gérer efficacement les eaux de pluie et de ruissellement.

En phase de construction, les bonnes pratiques en gestion des eaux de ruissellement seront suivies :

- Conception d'ouvrages de traverses de cours d'eau adaptés aux crues potentielles ;



- Conception d'une structure de chemins adaptée à la hausse des cycles de gel/dégel ;
- Développement de mesures de gestion des vitesses d'écoulement afin de faire face aux épisodes de précipitations abondantes ;
- Bassins de sédimentation ;
- Enrochements stabilisateurs en aval des ponceaux ;
- Seuils rocheux ou des paliers de stabilisation dans les sections où la pente est importante ;
- Dimension de ponceau adaptée à la nature du terrain et au débit de l'eau.

Des suivis seront-ils réalisés lors de la construction et de l'opération du Projet concernant la gestion des eaux et les inondations ?

Le projet intègre dès la conception des mesures visant à maintenir les conditions hydrologiques naturelles et à limiter les effets cumulatifs, notamment par une approche adaptée et des pratiques reconnues, comme des traverses dimensionnées adéquatement, une préservation de l'écoulement naturel et une gestion efficace des eaux pluviales.

Des mesures de suivis sont également appliquées en construction et en opération, dont un contrôle de l'érosion, une protection des milieux humides et hydriques, la remise en état des aires temporaires, ainsi que le respect de la réglementation fédérale et provinciale.

ENVIRONNEMENT

Quels seront les impacts sur la biodiversité ?

Le projet a été développé en appliquant rigoureusement la séquence « éviter-minimiser-compenser » pour protéger les habitats sensibles et limiter le déboisement, notamment en maximisant des chemins forestiers existants. Les travaux sont également planifiés en dehors des périodes de reproduction afin de minimiser les impacts sur les espèces fauniques.

Une fois les différentes mesures appliquées, les résiduels sont généralement considérés comme peu importants. Les impacts qui n'ont pas pu être évités, notamment les milieux humides et hydriques feront l'objet de travaux de restauration ou d'une compensation financière.

Quels sont les impacts appréhendés sur la faune lors de la construction et de l'opération ?

L'étude d'impact a évalué que l'impact sur la grande faune sera mineur puisque seulement environ 2.6 % de la zone de projet fera l'objet d'aménagement aux fins de construction du projet. Ainsi, la grande faune sera en mesure d'éviter les secteurs en construction.

Dans le cadre des projets éoliens en opération dans la Seigneurie de Beaupré, les suivis fauniques réalisés depuis 2014 ont confirmé la fréquentation du territoire par la



grande faune. Ces observations ont également été faites par différentes études, qui ont montré une continuité d'utilisation du territoire situé à proximité d'éoliennes pour des espèces telles que l'orignal, le cerf de virginie et l'ours noir.

Est-ce qu'une éolienne a une empreinte carbone positive ?

Lorsqu'on considère la durée de vie du Projet, le bilan climatique est positif et les émissions de GES liées à la construction sont compensées en moins d'un an.

CONFIGURATION DU PROJET

Le réseau collecteur sera-t-il enfoui ?

Oui, le réseau collecteur sera complètement enfoui en dessous des chemins d'accès.

Quelles infrastructures appartiendront à Hydro-Québec ?

Toutes les infrastructures du Projet appartiendront aux partenaires, incluant Hydro-Québec. Hydro-Québec sera toutefois l'unique propriétaire de la ligne de raccordement qui permettra de connecter le projet au réseau.

Où serait située la ligne de raccordement du Projet avec le réseau d'Hydro-Québec ? Est-ce qu'elle sera visible ?

La ligne de raccordement serait très courte et compterait seulement trois pylônes. Elle serait située à proximité de la ligne actuelle et serait cachée par la topographie du terrain.

Complément d'information



Pour en savoir plus sur le projet de ligne de raccordement pour le Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix, il est possible de consulter le [site Web d'Hydro-Québec](#).

BESOINS ÉNERGÉTIQUES

Est-ce que l'éolien représente réellement une solution à faible coût qui est rentable ?

L'énergie éolienne propose un prix de vente d'électricité hautement concurrentiel, contribuant à l'engagement de limiter la hausse des tarifs résidentiels d'électricité à 3 %, au bénéfice des consommateurs québécois et québécoises. Le prix est inférieur à celui du complexe de la Romaine et au prix moyen des soumissions lors des derniers appels d'offres éoliens.

L'éolien permet également une complémentarité avec l'hydroélectricité et permet de répondre aux pointes de demande en électricité au Québec, car l'éolien est plus productif en hiver, où la demande est plus importante.





EXERCICE D'AUTODÉSIGNATION

L'un des objectifs principaux de l'activité citoyenne était de créer le Comité de liaison du Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix et de désigner les membres qui y représenteront les personnes citoyennes.

Déroulement

Suivant la présentation magistrale et la période de questions, un exercice d'autodésignation a été animé et facilité par Transfert Environnement et Société.

Dans le cadre de cet exercice, les personnes présentes ont été invitées à se regrouper en petits groupes en fonction de leur secteur de résidence (Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François ou MRC de Charlevoix). Les personnes intéressées à siéger sur le Comité ont été invitées à présenter leur intérêt au sein de leur sous-groupe. Lorsque plusieurs personnes représentant le même secteur étaient intéressées à participer, elles ont été invitées à définir entre elles les membres qui siègeront au Comité à partir de certains critères, qui sont présentés ci-dessous.

 CRITÈRES PRINCIPAUX	 CRITÈRES PROPOSÉS
<ul style="list-style-type: none">• Être résident d'un secteur ciblé :<ul style="list-style-type: none">○ Baie-Saint-Paul (2)○ Petite-Rivière-Saint-François (2)○ MRC de Charlevoix (1)• Être disponible et intéressé à faire partie du Comité• Indépendance (sans apparence de conflit d'intérêts)	<ul style="list-style-type: none">• Proximité avec le projet• Représentativité de différents secteurs• Expertise• Diversité (groupes d'âge, hommes/femmes, culturelle)

Lorsque chacun des sous-groupes a déterminé qui siègera sur le Comité pour leur secteur, un retour en grand groupe a été réalisé afin de présenter les personnes désignées :

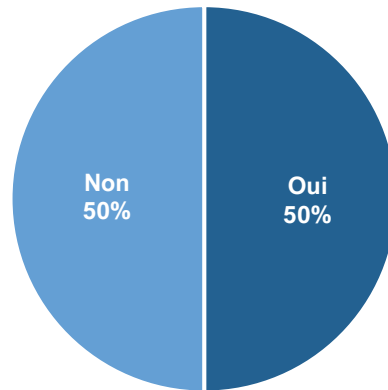
Baie-Saint-Paul	<ul style="list-style-type: none">• Cynthia Jobin• Éric Fortin
Petite-Rivière-Saint-François	<ul style="list-style-type: none">• Catherine Coulombe• Jean-Léon Bouchard
MRC de Charlevoix	<ul style="list-style-type: none">• Étienne Govare



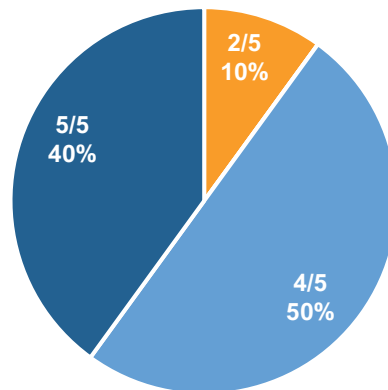
QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION

Les personnes participantes étaient invitées à remplir un questionnaire de rétroaction à la toute fin de l'activité. Au total, 10 personnes ont répondu au questionnaire parmi la trentaine de personnes ayant participé à l'activité citoyenne.

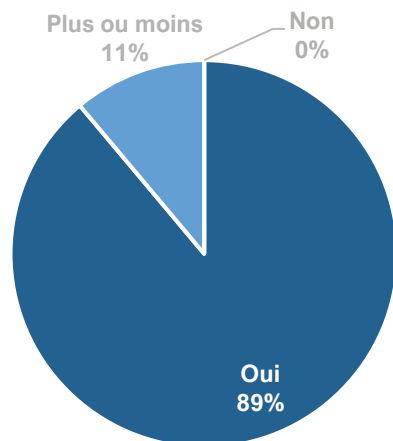
**Avez-vous déjà participé à des activités citoyennes sur le
Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix ?**



Quelle est votre satisfaction générale à l'égard de l'activité ?
(Veuillez sélectionner entre 1 et 5 - 5 étant la meilleure note)



Est-ce que les différentes présentations ont fourni suffisamment d'informations pour répondre à vos questions ?



Commentaires

- Bas contacts avec les citoyens
- J'aurais aimé plus d'information, mais je comprends qu'il aurait fallu que j'assiste à des séances d'information qui ont déjà été présentées.
- Difficile pour des commentaires, car on est au début.

Y a-t-il des sujets n'ayant pas été abordés qui soulèvent des préoccupations ou des questionnements ? Si oui, lesquels ?

- Protocole pour le caribou : si jamais un caribou se trouvait au mauvais endroit sur les lieux des travaux
- Bassin versant

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à partager en lien avec la rencontre ou le Projet ?

- Je suis contente du choix des deux personnes qui vont siéger sur le Comité de liaison.



ANNEXES

ANNEXE 1 – INVITATIONS

Carton d'invitation postal



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges - Secteur Charlevoix

**ACTIVITÉ CITOYENNE –
CRÉATION DU COMITÉ
DE LIAISON**

En prévision du début de la construction, participez à la création du Comité de liaison et venez vous informer sur les prochaines étapes du projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix (400 MW) situé sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré dans la MRC de Charlevoix.



**ACTIVITÉ CITOYENNE –
CRÉATION DU COMITÉ DE LIAISON**

Quand
Mercredi 11 février 2026
De 18 h à 21 h
Présentation magistrale à 19h

Où
Pavillon Jacques Saint-Gelais
Tremblay du Musée d'art
contemporain de Baie-Saint-Paul
23 rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul

L'activité vous permettra de :

1. En apprendre plus sur les prochaines étapes du projet.
2. Valider le mandat, le fonctionnement et la composition du Comité de liaison.
3. Désigner les personnes qui représenteront les citoyens sur le Comité de liaison.

Faites partie du Comité de liaison!

Les partenaires mettent en place un **Comité de liaison** pour assurer un dialogue et une cohabitation harmonieuse à travers la phase de construction du projet.

Vous êtes intéressé à siéger sur le Comité ?
Remplissez le formulaire d'intérêt et soyez présent à l'activité citoyenne.




Pour plus d'information

514 773-0076
@ info@seigneuriedebeaupre.com
parcseoliensseigneuriedebeaupre.com



Publications sur les pages Facebook des municipalités

 **Ville de Baie-Saint-Paul**
29 janvier, à 08 h 20 · 🌐

[MISES À JOUR] Précisions importantes

Nous souhaitons apporter certaines précisions à la suite des commentaires reçus.

La Ville de Baie-Saint-Paul n'est pas à l'origine du projet éolien Des Neiges et n'a pas le pouvoir d'en autoriser ou non l'implantation. Cette décision relève du gouvernement du Québec, dans le cadre de ses politiques énergétiques.

Rappelons que le rôle de la Ville consiste à :

- Faire respecter sa réglementation municipale (urbanisme, sécurité, nuisances, etc.)
- Assurer le suivi dans les limites de ses compétences ;
- Relayer l'information afin que la population puisse être informée et s'exprimer.

La Ville comprend les préoccupations des citoyens et suit l'évolution du dossier tout en favorisant l'information et le dialogue. Dans cette perspective, le partage de l'information concernant la création d'un comité de liaison par Boralex, Énergir et Hydro-Québec est essentielle pour rejoindre le plus grand nombre de citoyens.

Merci de contribuer aux échanges de façon respectueuse.

Activité citoyenne | Comité de liaison

Dans le cadre du Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix, Boralex, Énergir et Hydro-Québec mettent en place un comité de liaison afin de favoriser le dialogue avec la communauté.

Une activité citoyenne d'information se tiendra le mercredi 11 février 2026, de 18h à 21h.

Vous souhaitez participer au comité de liaison? Remplissez le formulaire d'intérêt et joignez-vous à l'activité.

👉 Formulaire d'intérêt : <https://bit.ly/3MdjsKM>







Municipalité de Petite Rivière Saint François

29 janvier, à 10 h 37

Le Projet éolien Des Neiges - Secteur Charlevoix entre dans une nouvelle étape de collaboration avec la communauté. Une activité d'information est organisée afin de présenter la démarche menant à la création d'un comité de liaison.

📅 Mercredi 11 février 2026

🕒 18 h à 21 h

Les citoyennes et citoyens intéressés à s'impliquer sont invités à assister à la rencontre et à manifester leur intérêt.

👉 Formulaire d'intérêt : <https://bit.ly/3MdjsKM>



INVITATION ACTIVITÉ CITOYENNE – CRÉATION DU COMITÉ DE LIAISON

Quand

Mercredi 11 février 2026
De 18 h à 21 h
Présentation magistrale à 19h

Où

Pavillon Jacques Saint-Gelais Tremblay du
Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul
23 rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul

FAITES PARTIE DU COMITÉ DE LIAISON!

Les partenaires mettent en place un Comité de liaison pour assurer un dialogue et une cohabitation harmonieuse à travers la phase de construction du projet.

**Vous êtes intéressé à
siéger sur le Comité ?**
Remplissez le formulaire
d'intérêt et soyez présent
à l'activité citoyenne.

5 sièges citoyens

- 2 résidents de Baie-Saint-Paul
- 2 résidents de Petite-Rivière-Saint-François
- 1 résident de la MRC de Charlevoix



Municipalité de St-Urbain

27 janvier, à 08 h 14

📄 INVITATION

Pour le formulaire d'intérêt | Comité de liaison du Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix

<https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx...>



INVITATION ACTIVITÉ CITOYENNE – CRÉATION DU COMITÉ DE LIAISON

Quand

Mercredi 11 février 2026
De 18 h à 21 h
Présentation magistrale à 19h

Où

Pavillon Jacques Saint-Gelais Tremblay du
Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul
23 rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul

FAITES PARTIE DU COMITÉ DE LIAISON!

Les partenaires mettent en place un Comité de liaison pour assurer un dialogue et une cohabitation harmonieuse à travers la phase de construction du projet.

**Vous êtes intéressé à
siéger sur le Comité ?**
Remplissez le formulaire
d'intérêt et soyez présent
à l'activité citoyenne.

5 sièges citoyens

- 2 résidents de Baie-Saint-Paul
- 2 résidents de Petite-Rivière-Saint-François
- 1 résident de la MRC de Charlevoix



Invitation dans le Magazine Charlevoix de janvier 2026



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges - Secteur Charlevoix

ACTIVITÉ CITOYENNE – CRÉATION DU COMITÉ DE LIAISON

En prévision du début de la construction, participez à la création du Comité de liaison et venez vous informer sur les prochaines étapes du projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix (400 MW) situé sur le territoire de la Seigneurie de Beauré dans la MRC de Charlevoix.

Quand
Mercredi 11 février 2026
De 18 h à 21 h
Présentation magistrale à 19h

Où
Pavillon Jacques Saint-Gelais Tremblay
du Musée d'art contemporain de
Baie-Saint-Paul
23 rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul

L'activité vous permettra de :

1. En apprendre plus sur les prochaines étapes du projet.
2. Désigner les personnes qui représenteront les citoyens sur le Comité de liaison.
3. Valider le mandat, le fonctionnement et la composition du Comité de liaison.

Faites partie du Comité de liaison!

Les partenaires mettent en place un **Comité de liaison** pour assurer un dialogue et une cohabitation harmonieuse à travers la phase de construction du projet.



Vous êtes intéressé à siéger sur le Comité?
Remplissez le formulaire d'intérêt et soyez présent à l'activité citoyenne.

Pour plus d'information
☎ 514 773-0076
@ info@seigneuriedebeaure.com
🌐 parcseoliensseigneuriedebeaure.com

Magazine Charlevoix janvier 2026 | 11



Invitation aux abonnés de l'infolettre

La version numérique de l'infolettre est disponible [ici](#). Un extrait de l'infolettre est présenté ci-dessous.



Ces infolettres nous permettent de vous présenter les principales nouvelles des projets éoliens Des Neiges en développement sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré. Nous vous invitons à nous partager vos commentaires et vos questions en répondant à ce courriel. Cela nous permettra d'alimenter nos prochains envois!

Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix

Mise en service prévue en 2028

Adoption du décret gouvernemental

Tel qu'annoncé dans l'infolettre de décembre dernier, le gouvernement du Québec a fait l'annonce de l'adoption du décret pour le projet éolien Des Neiges — Secteur Charlevoix le jeudi 18 décembre 2025. L'obtention du décret représente une étape déterminante pour le projet, puisqu'il conclut la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et ouvre la voie à la phase de construction.

Les travaux préparatoires débiteront la semaine du 12 janvier, afin d'entamer graduellement le déboisement des aires de travail et des chemins d'accès. Les travaux civils devraient quant à eux débiter cet été. La construction, qui sera réalisée par des entreprises québécoises, devrait s'échelonner sur environ deux ans, pour une mise en service prévue en 2028.

Pour plus d'information sur l'adoption du décret, vous pouvez consulter notre communiqué de presse disponible [ici](#) :

[Communiqué de presse](#)



Invitation à l'activité citoyenne et création du Comité de liaison

Participez à l'activité citoyenne concernant le projet éolien Des Neiges — Secteur Charlevoix qui aura lieu le 11 février prochain.

L'activité permettra de présenter les prochaines étapes du projet et de créer le Comité de liaison. Ce comité aura pour objectif de favoriser un dialogue et une cohabitation harmonieuse durant la construction du parc éolien.

Détails de l'événement :

Quand : Mercredi 11 février 2026, de 18 h à 21 h. Présentation magistrale à 19h.

Où : Pavillon Jacques Saint-Gelais Tremblay du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul (23, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul).

Vous êtes intéressé à siéger sur le Comité ?

Remplissez le formulaire d'intérêt et soyez présent à l'activité citoyenne.

[Formulaire d'intérêt - Comité de liaison](#)

Début des travaux : restez informés !

Pour suivre l'évolution des travaux de construction, consultez la page **Info-travaux** du site Web des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré. Vous y trouverez les résumés hebdomadaires incluant la nature des travaux à accomplir, les zones ciblées ainsi que les règles de sécurité à respecter.

[Info-travaux](#)

Pour nous informer de toute situation problématique en lien avec le début des travaux, nous vous invitons à contacter :

Michel Villeneuve

Conseiller principal - Affaires publiques et relations avec le milieu

michel.villeneuve@boralex.com

(418) 350 2447



ANNEXE 2 – PRÉSENTATION MAGISTRALE

La version en haute résolution de la présentation magistrale est disponible sur le [site web du projet](#).





TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

À PROPOS
Entreprise spécialisée en participation publique et en acceptabilité sociale, Transfert accompagne ses clients en matière de relations communautaires et de performances sociales, à travers une gamme de services sur mesure et adaptés.

NOTRE RÔLE

- ✓ Agir en tant que facilitateur externe
- ✓ Favoriser les échanges
- ✓ Animer la période de questions et l'activité de désignation des membres du Comité de liaison
- ✓ Documenter les préoccupations citoyennes et produire un rapport d'activité qui sera rendu public



Stéphanie Fortin
Animatrice et facilitatrice de la rencontre



Dominik Boudreault Lapierre
Co-facilitateur de la rencontre et prise de notes



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE



Présenter et valider le mandat et la composition du Comité de liaison

Désigner les membres citoyens sur le Comité de liaison

Présenter les prochaines étapes du projet

Présenter les moyens de communications qui seront utilisés

Répondre à vos questions

DÉROULEMENT PROPOSÉ

- 19h10** **Présentation des prochaines étapes et du Comité de liaison**
- 19h40** **Période de questions**
- 20h10** **Atelier d'autodésignation des personnes qui représenteront les citoyens Comité de liaison**
- 20h30** **Retour en grand groupe et prochaines étapes**
- 21h00** **Mot de la fin**



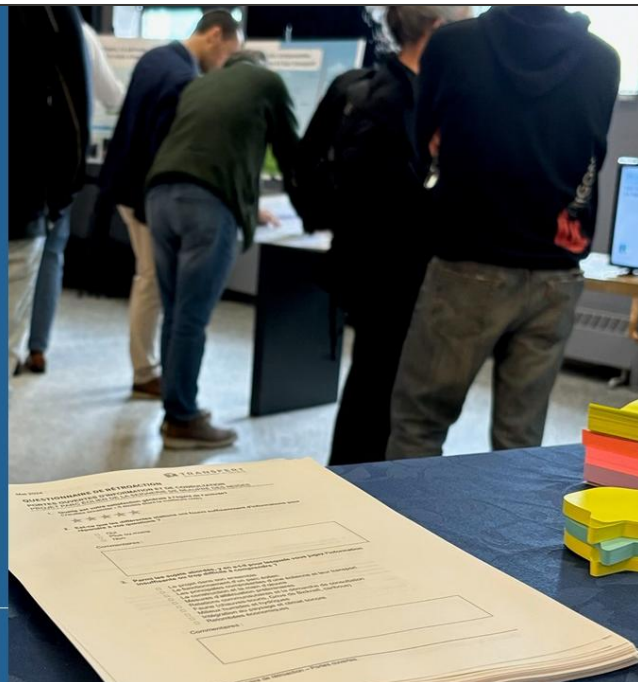
VALEURS DE FONCTIONNEMENT

Attendre la période de questions pour intervenir

Lever la main pour intervenir et se présenter

Partager le temps de parole

S'exprimer et écouter avec respect



Mise à jour du projet

Prochaines étapes



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauséjour
Des Neiges

6



Secteur Charlevoix

 Puissance installée
400 MW

 **57**
 éoliennes

 Investissement
>1 G\$

 Durée du contrat
30 ans

Trois partenaires québécois

BORALEX

energir
Développement

Hydro Québec



Où en sommes-nous?

- Autorisation gouvernementale
 - Publication du décret gouvernemental le 7 janvier 2026
- Début des travaux de déboisement le 12 janvier 2026 par le consortium CRT-FGL
- Création du comité de liaison
- Planification des prochaines étapes de construction
- Sécurisation de l'approvisionnement



Photo: Aire entrepreneur du Projet éolien Des Neiges – Secteur Sud

Échéancier anticipé



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges



Suivis lors des phases de construction et d'opération



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges



Phase de construction

- Surveillance de chantier et du climat sonore
- Info-travaux
- Avis de dynamitage
- Infolettre
- Suivi des émissions de GES
- Suivi et gestion des signalements



Comité de liaison
1x/ trimestre



Phase d'opération

- Opération et contrôle 24h/24
- Suivi du climat sonore
- Suivi des espèces exotiques et envahissantes
- Perception des nuisances
- Suivi de la fréquentation de la périphérie du projet par la grve de Bicknell
- Réaménagements de cours d'eau
- Infolettre



Comité de suivi
1x/ année



Communications et relations avec le milieu



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges

11

Personne-ressource



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges

Michel Villeneuve
Conseiller principal - Affaires publiques et relations avec le milieu

Rôle
Faire le lien avec le milieu pour assurer une communication fluide tout au long de la construction

Contact
418-350-2447
michel.villeneuve@boralex.com



12



Site web

parcseolienseigneuriedebeauvre.com/secteur-charlevoix

- **Documents du projet**
 - Étude d'impact sur l'environnement
 - Rencontres publiques : présentation, panneaux d'information et comptes-rendus
 - Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
 - Comité de liaison : comptes-rendus
- **Processus de résolution des signalements**
- **Inscription à l'infolettre**
- **Inscriptions au registre des fournisseurs**
- **Info-travaux**
- **Programme de don et commandite**
- **Coordonnées de la personnes ressource**
- **NOUVEAU Intégration du projet**



Des Neiges - Secteur Charlevoix

Mise en service prévue en 2028

Description du projet

Le projet Des Neiges - Secteur Charlevoix serait réalisé sur le territoire de la Seigneurie de Beauvre dans la MRC de Charlevoix, en bordure de parcs éoliens en opération depuis plus de 10 ans. Le parc éolien prévu comprendrait 57 à 67 éoliennes (selon le modèle choisi) afin de produire 400 MW.

Les investissements du projet sont évalués à environ 1 milliard de dollars et sa mise en service est prévue à la fin de l'année 2028.

Info-travaux

- Document résumant les travaux à venir dans la semaine suivante.
- Publication à chaque vendredi sur la page Info-travaux sur site Web du Projet.
- Communiquez avec nous pour être ajouté à la liste de distribution.



Info-Travaux : Des Neiges Charlevoix

Date : 1^{er} au 7 février 2026

Travaux en semaine :

- Rubannage : Secteur O.
- Déboisement : Secteur E, K, L, N, R, Chemin des Caps, Chemin Principal Est et Ouest.
- Transport de bois : Chemin Principal Est.
- Déneigement : Chemin des Caps, Chemin de la Savanne et Chemin du lac Nord-Est.
- Mobilisation : Roulottes et installation de chantier.

Horaire de travail :

- Du lundi au jeudi inclusivement.

Règles de sécurité :

- Respecter la limite de vitesse de 50 km/h en tout temps et adapter sa conduite en fonction des conditions routières.
- Ralentir immédiatement à l'approche de travailleur à pied d'œuvre.
- Garder une distance de sécurité avec les équipements de déneigement.
- Garder une distance minimale de 100 m des équipements de déboisement.
- Porter une attention particulière aux camions et/ou équipements en marche arrière.
- Respecter toute signalisation temporaire (cônes, fanions, rubans, panneaux).
- Maintenir un contact visuel avec un opérateur avant de s'approcher de son équipement.
- Ne jamais circuler dans une zone restreinte sans l'autorisation du contremaître.
- S'assurer que les chemins sont dégagés avant de s'y engager (voir carte ci-dessous).
- Éviter de se stationner dans les corridors empruntés par la machinerie.
- Fréquence radio :
 - Chemin des Caps et Chemin brûlé : FM Canal famille (Canal #1)
 - Entre la guérite Boralex (jonction Rte 138) et la guérite Boréa (KM 1) : CB Canal #10



Infolettre

Objectif

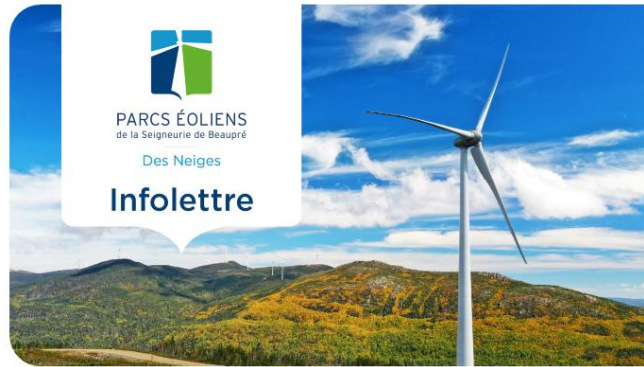
Transmission des dernières informations sur les trois phases du Projet Des Neiges, au minimum 4 fois par année.

Abonnez-vous à l'infolettre !

Pour vous inscrire à nos infolettres

S'abonner à nos infolettres est la meilleure façon de rester en contact et de recevoir nos nouvelles.

S'abonner



15

Processus de résolution des signalements

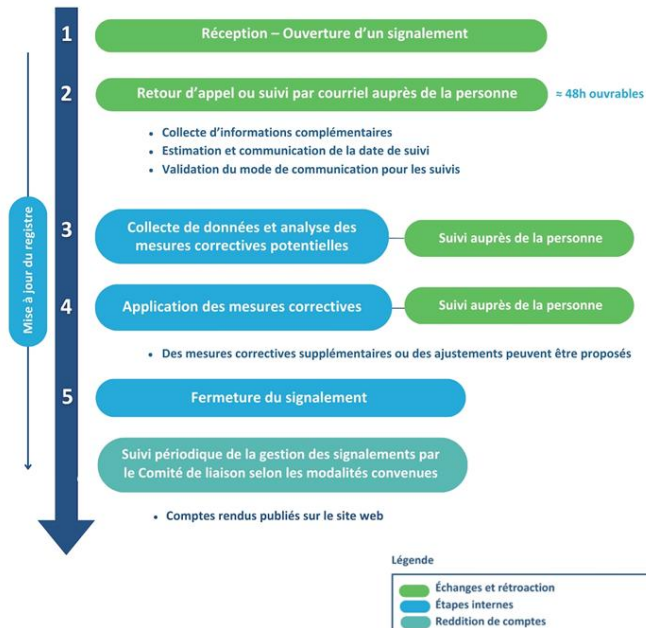
Les signalements peuvent prendre la forme d'une plainte, d'un commentaire ou d'une observation.

Les mesures correctives qui en découlent permettent l'amélioration continue des pratiques de l'entreprise.

Vous observez une situation problématique ou qui semble inhabituelle ? Contactez-nous !

1-877-663-5860

info@parcseoliensseigneuriedebeaure.com



Programme de dons et commandites



Dons et commandites

Nous soutenons chaque année des organismes sans but lucratif et des événements caritatifs afin de contribuer à l'épanouissement de la région.

En lien avec nos valeurs, la plupart de nos engagements sont régit selon 3 thématiques principales:

 <p>Sociocommunautaire</p>	<p>Nous souhaitons nous engager auprès d'organismes sociaux et communautaires dont la mission permet d'améliorer la qualité de vie citoyenne, tout en étant créatrice de sens localement.</p>
 <p>Environnement</p>	<p>Le développement durable et le respect de la faune et de l'environnement font partie intégrante de nos activités quotidiennes. Ainsi, nous désirons soutenir des organismes environnementaux qui travaillent sans relâche à améliorer la santé de notre planète.</p>
 <p>Éducation</p>	<p>Les jeunes d'aujourd'hui sont la relève de demain. C'est pourquoi nous tenons à contribuer à des projets menés par les écoles primaires et secondaires de la région ainsi qu'à supporter la réalisation de recherches et de projets universitaires sur le territoire de la Seigneurie de Beauré.</p>

17

Comité de liaison



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges

18



Comité de liaison

Mandat proposé

Assurer le maintien d'un canal privilégié d'information et de dialogue en mettant à contribution les différents acteurs situés en périphérie du projet éolien pour assurer une cohabitation harmonieuse entre le projet et le milieu d'accueil.

Sujets traités lors des rencontres

- Suivi des activités de construction
- Suivis environnementaux
- Mise à jour des signalements reçus
- Retombées économiques locales
- Suivi des points amenés par les membres



19

Comité de liaison

Modalités de fonctionnement

- Réunion en présentiel à Baie-Saint-Paul ou en virtuel (au choix des membres du Comité)
- Durée de chaque rencontre : 2 à 3 heures
- Moment : de jour entre le lundi et le vendredi
- Kilométrage remboursé

Fréquence des rencontres

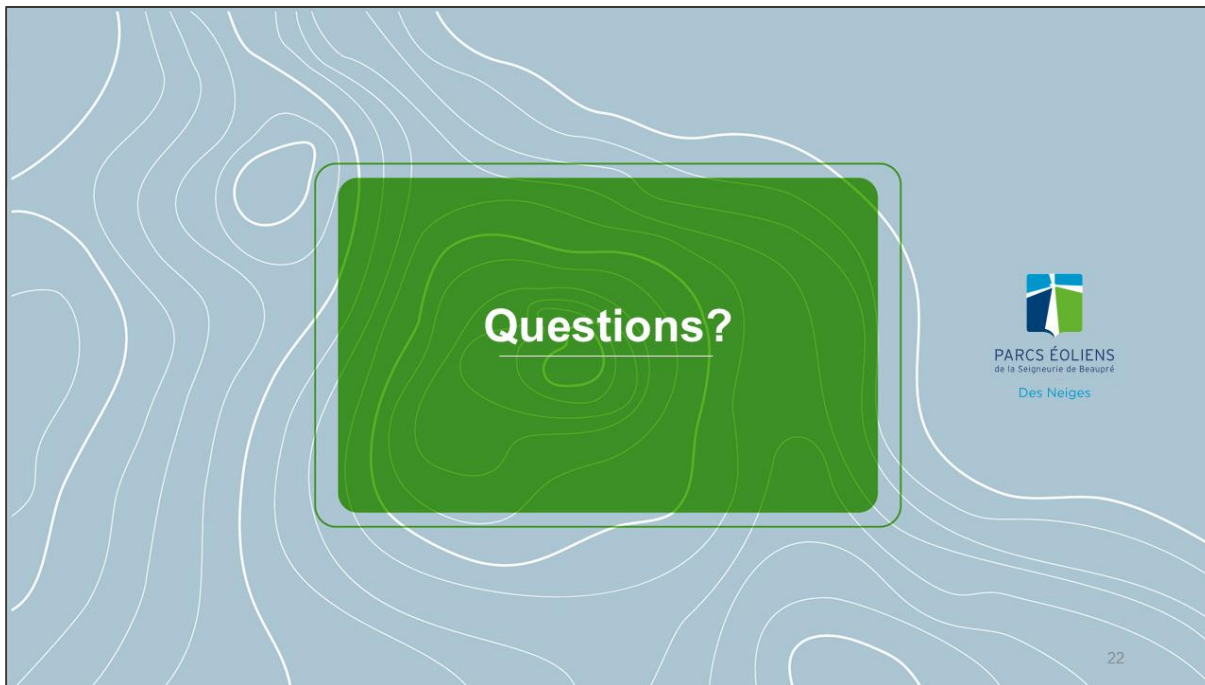
- Tenue d'un minimum de 4 rencontres par année pendant la phase de construction
- Des rencontres extraordinaires ou des séances de travail additionnelles pourraient être organisées, au besoin



20

Composition proposée

Groupe représenté	Organisation
Citoyens	Baie-Saint-Paul (2) Petite-Rivière-Saint-François (2) MRC de Charlevoix (1)
Communautés autochtones	Communauté de Pessamit (1) Communauté de Essipit (1) Communauté de Mashteuiatsh (1) Nation Wendat (1)
Milieu municipal	Baie-Saint-Paul (1) Petite-Rivière-St-François (1) Saint-Urbain (1) MRC de Charlevoix (1)
Acteurs économiques	Chambre de commerce de Charlevoix (1) Tourisme Charlevoix (1)
Environnement	Région de la biosphère de Charlevoix (1) Organisme de bassin versant Charlevoix-Montmorency (1)
Propriétaire terrien – Séminaire de Québec	Séminaire de Québec - Secteur Foresterie (1) Séminaire de Québec - Secteur Gestion (1)
Utilisateurs du territoire	Clubs de chasse et pêche (2) Club motoneige Sapin d'Or (1)
Initiateurs	Boralex Hydro-Québec Énergir Développement



22



EXERCICE D'AUTODÉSIGNATION



DÉROULEMENT PROPOSÉ

Regroupement des personnes résidentes de chacun des secteurs en petits groupes.

Les personnes intéressées présentent leur intérêt à faire partie du Comité de liaison.

Lorsque plusieurs personnes représentantes d'une catégorie sont intéressées à participer, ils doivent définir entre eux les membres qui siègeront au Comité.

Retour en grand groupe et présentation des personnes désignées.



CRITÈRES

Critères principaux

- Être résident d'un secteur ciblé :
 - Baie-Saint-Paul (2)
 - Petite-Rivière-Saint-François (2)
 - MRC de Charlevoix (1)
- Être disponible et intéressé à faire partie du comité
- Indépendance (sans apparence de conflit d'intérêts)

Critères proposés

- Proximité avec le projet
- Représentativité de différents secteurs
- Expertise
- Diversité (groupes d'âge, hommes/femmes, culturelle)





PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

Des Neiges


MERCI

Contact :
info@parcseoliensseigneuriedebeaupre.com



ANNEXE 3 – PANNEAUX D’INFORMATION


La version en haute résolution des panneaux d’information est disponible sur le [site web du projet](#).




PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges

Boralex, Énergir et Hydro-Québec développent **trois nouveaux projets éoliens** sur le territoire de la Seigneurie de Beauré. Il s’agit des **projets Des Neiges**, développés en **trois secteurs distincts** qui seraient **adjacents aux parcs éoliens existants** de la Seigneurie de Beauré.






Entre 171 et 191
éoliennes



1 200 MW
de puissance installée

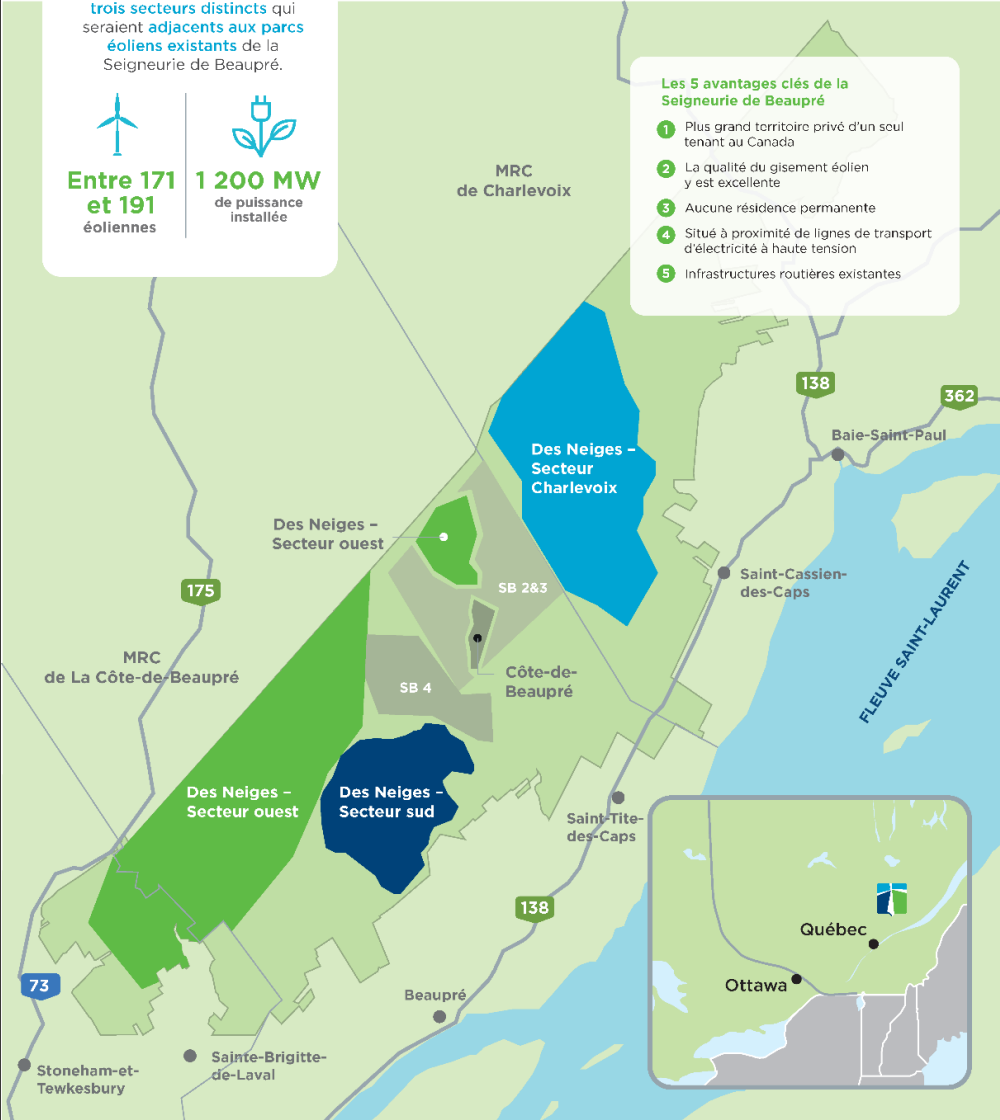
LÉGENDE

Territoire de la Seigneurie de Beauré

Projets proposés	Puissance Installée	Nombre d'éoliennes	Mise en service anticipée	Partenaires
Des Neiges – Secteur sud	400 MW	57	2026	  
Des Neiges – Secteur Charlevoix	400 MW	57 à 67	2027	
Des Neiges – Secteur ouest	400 MW	57 à 67	2028	

Les 5 avantages clés de la Seigneurie de Beauré

- 1 Plus grand territoire privé d'un seul tenant au Canada
- 2 La qualité du gisement éolien y est excellente
- 3 Aucune résidence permanente
- 4 Situé à proximité de lignes de transport d'électricité à haute tension
- 5 Infrastructures routières existantes





Les prochaines étapes, la période de construction et la main d'œuvre

ÉCHÉANCIER ANTICIPÉ



PHASE DE CONSTRUCTION

Jusqu'à 500 emplois

Main-d'œuvre nécessaire

- Mécaniciens
- Monteurs d'acier
- Opérateurs d'équipements lourds
- Électriciens
- Charpentiers-menuisiers
- Grutiers
- Ferrailleurs
- Monteurs de lignes
- Soudeurs
- Etc.

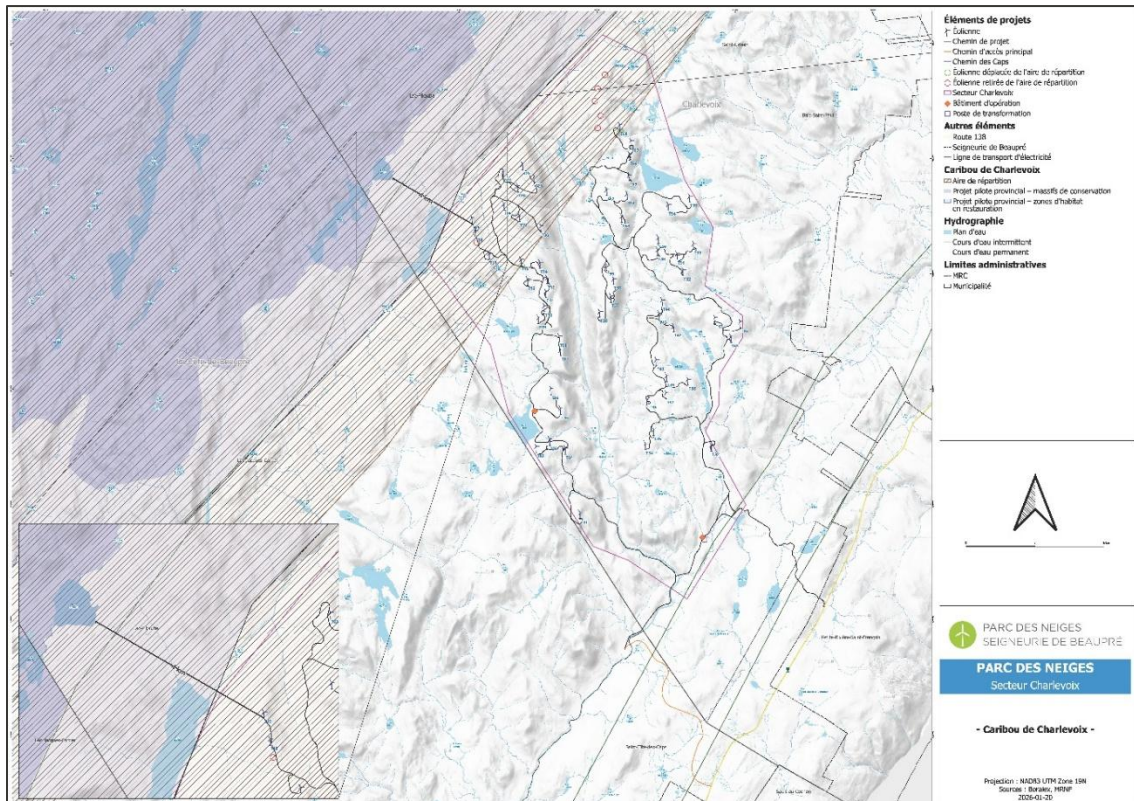
Retombées indirectes

- Achats de matériaux
- Hébergement
- Restauration
- Etc.

INSCRIVEZ-VOUS au registre des fournisseurs !



Démarche d'information et de consultation - Printemps 2024 Document synthèse et vulgarisé





PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

Des Neiges

FONCTIONNEMENT D'UN PARC ÉOLIEN

Longueur
des pales entre
**75 et
90 mètres**

Hauteur du moyeu
**110 à
120 mètres**

Les éoliennes
produisent de
l'électricité à une
faible tension.

Un **transformateur** à
l'intérieur de la tour
augmente la tension
jusqu'à 21 ou 35 kV.

Le **réseau collecteur
souterrain** transporte
l'énergie produite par
le parc éolien.

Le **poste de raccordement**
augmente la tension au niveau
requis afin de pouvoir relier
le réseau collecteur des parcs
éoliens au réseau d'Hydro-Québec.

PARCS ÉOLIENS

HYDRO-QUÉBEC





PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ANTICIPÉES



+ retombées indirectes :

Achat de matériaux, hébergement, restauration, entretien des infrastructures et des équipements...

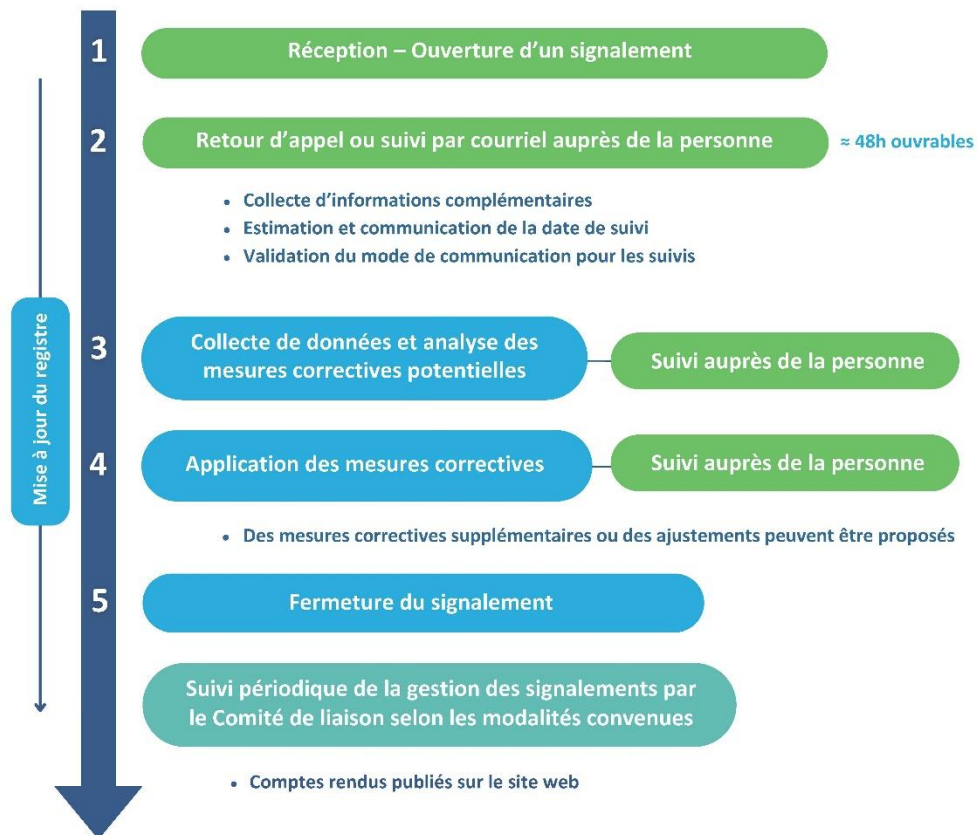




Projets éoliens Des Neiges

Processus de résolution des signalements

Les signalements peuvent prendre la forme d'une plainte, d'un commentaire ou d'une observation. Les mesures correctives qui en découlent permettent l'amélioration continue des pratiques de l'entreprise.




Vous observez une situation problématique ou qui semble inhabituelle, contactez-nous :
[819 363-6363](tel:819-363-6363)
info@parcseoliensseigneuriedebeaupre.com

Légende

- Échanges et rétroaction
- Étapes internes
- Reddition de comptes



ANNEXE 4 – DÉPLIANT D'INFORMATION



Projet éolien Des Neiges - Secteur Charlevoix
Phase construction

L'adoption du décret par le gouvernement du Québec pour le projet éolien Des Neiges - Secteur Charlevoix a permis de lancer sa phase de construction en janvier 2026. Réalisés par le consortium CRT-FGL, le projet **générera d'importantes retombées économiques au Québec pendant ses 30 années d'exploitation prévues.**

Le projet en bref

Projet développé par trois sociétés québécoises
Boralex, Énergir Développement et Hydro-Québec

400 MW
57 éoliennes

Le parc éolien sera entièrement situé sur les terres privées de la Seigneurie de Beauré

Investissement total de plus de 1 G\$

Phase de construction

Retombées directes

≈500 emplois

- Mécaniciens
- Monteurs d'acier
- Craqueurs d'équipements lourds
- Electriciens
- Charpentiers-mécaniciens
- Ouvriers
- Ferrailleurs
- Aluminateurs
- Monteurs de lignes
- Soudeurs
- Étc.

Retombées indirectes

- Achèts de matériaux
- Hébergement
- Restauration
- Étc.

Phase d'opération


Retombées directes

- Entretien d'éoliennes
- Entretien des routes
- Surveillance opérationnelle
- Suivi environnemental
- Déploiement
- Étc.


Retombées indirectes

- Achèts de matériaux
- Entretien des infrastructures et des équipements
- Étc.

Vous voulez participer à la construction?
Inscrivez-vous au registre des fournisseurs



Échéancier anticipé



2021 Pré-travaux
Début des discussions avec les communautés d'accueil (autochtones et francophones)

2022 Début des discussions avec le MRLCQP

2023 Été
Début de la phase de projet (activités d'information et d'échanges)

2024 Échanges avec le MRLCQP

2025 Période d'information publique de fin de l'été
Préparation des permis environnementaux

2026 Début de la construction

2027 Début des premières tranches de construction

2028 Fin en service anticipé

Suivi et surveillance pendant la construction

- ▶ Surveillance du climat sonore visant à vérifier le respect des normes de niveaux sonores d'un chantier de construction.
- ▶ Respect des limites de vitesse des véhicules.
- ▶ Surveillance environnementale à toutes les phases de la construction.
- ▶ Au besoin, utilisation d'abai-poussoire sur le réseau routier du projet.
- ▶ De la signalisation appropriée sera mise en place.
- ▶ En règle générale, les travaux se déroulent du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h 30.

Comité de liaison

Un comité de liaison réunissant divers représentants du milieu d'accueil sera mis en place afin d'assurer une collaboration efficace pendant la construction du projet. Les comptes rendus de ce comité seront publiés sur la page web du projet.

Info-travaux


Les info-travaux seront publiés hebdomadairement sur la page web du projet avec les détails des travaux pour la semaine à venir. Ils comprendront la nature des travaux ainsi que leurs emplacements.

Si vous désirez recevoir l'info-travaux, communiquez avec nous par courriel à michel.villeneuve@boralex.com


Pour toute question, commentaire ou signalement :

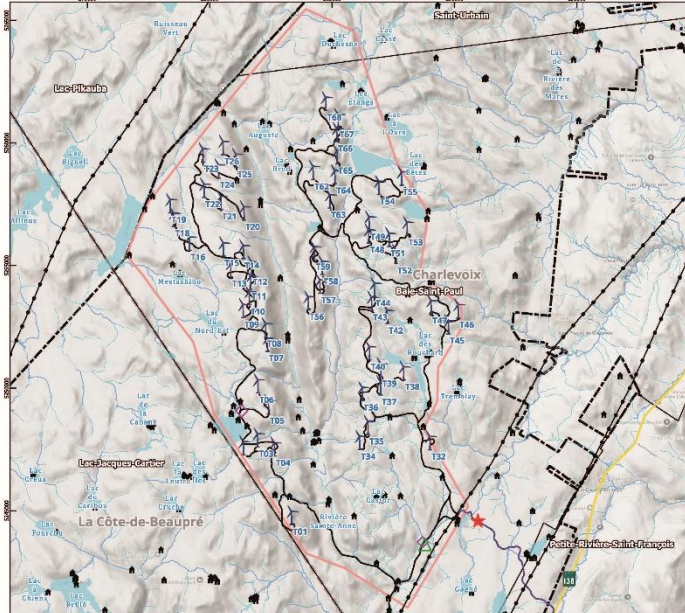
Veuillez communiquer avec Michel Villeneuve:
(418) 350-2447
michel.villeneuve@boralex.com
ou
info@parcseliensseigneuriedebeaure.com

Restez à l'affût de l'avancement des travaux



Configuration du projet





Éléments de projet

- ↑ Éolienne
- Chemin de projet
- Chemin des Caps, accès travailleur
- ★ Bureau de chantier
- ◇ Bâtiment d'opération
- △ Poste de raccordement
- Secteur d'implantation des éoliennes

Hydrographie

- Plan d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent

Autres éléments

- ▲ Chalet
- Route 138
- Seigneurie de Beauré
- Ligne de transport d'électricité

Limites administratives

- MRC
- Municipalité


0 2,5 5 km

Projection : NAD83(CRS) MTM Zone 7
Sources : GRIQ; AQRéseau; MNRF; Canvec.
Fond de Carte : Google Terrain Hybrid
2025-01-23



ANNEXE 5 – SIMULATIONS VISUELLES

Simulation visuelle 5 – Quai et plage publique (Baie-Saint-Paul) Société de projet BVH2, s.e.n.c.




Panorama original **Localisation**

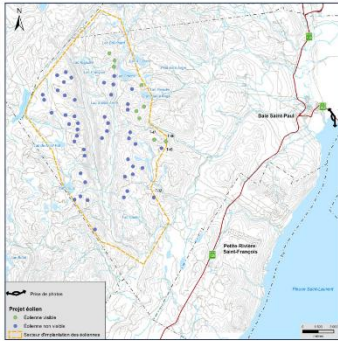



<p>Projet éolien Des Neiges Secteur Charlevoix</p>	<p>Photographie Coordonnées X, Y : 305 823, 5 254 487 m MTRM zone : 7 Direction de la photographie : 245° Date de la prise de photo : 2021/10/03</p>	<p>Simulation Configuration des éoliennes : Configuration 5 Hauteur de nacelle : 119 m Hauteur totale : 200 m Nombre total d'éoliennes du projet : 07 Nombre d'éoliennes installées à partir de cet angle de vue : 2 Distance de l'éolienne installée la plus rapprochée : 17,6 km Distance de l'éolienne installée la plus éloignée : 18,3 km</p>	 <p>N°Réf. : 3950 Date : 13 janvier 2025</p>
--	---	---	--

Simulation visuelle 6 – Cap aux Rets (Baie-Saint-Paul) Société de projet BVH2, s.e.n.c.



Panorama original **Localisation**



<p>Projet éolien Des Neiges Secteur Charlevoix</p>	<p>Photographie Coordonnées X, Y : 306 485, 5 256 229 m MTRM zone : 7 Direction de la photographie : 258° Date de la prise de photo : 2021/10/03</p>	<p>Simulation Configuration des éoliennes : Configuration 5 Hauteur de nacelle : 119 m Hauteur totale : 200 m Nombre total d'éoliennes du projet : 07 Nombre d'éoliennes installées à partir de cet angle de vue : 8 Distance de l'éolienne installée la plus rapprochée : 16,4 km Distance de l'éolienne installée la plus éloignée : 22,5 km</p>	 <p>N°Réf. : 3950 Date : 13 janvier 2025</p>
--	---	---	--



Simulation visuelle 7 – Mont du Lac des Cygnes (parc national des Grands-Jardins)

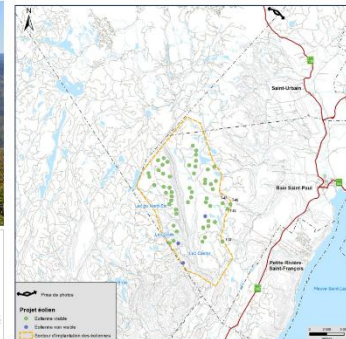
Société de projet BVH2, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



<p>Projet éolien Des Neiges Secteur Charlevoix</p>	<p>Photographie Coordonnées X, Y : 297 843, 5 296 706 m MTRM zone : 7 Direction de la photographie : 160° Date de la prise de photo : 2021-10-03</p>	<p>Simulation Configuration des éoliennes : Configuration 5 Hauteur de nacelle : 119 m Hauteur totale : 200 m Nombre total d'éoliennes du projet : 37 Nombre d'éoliennes visibles à partir de cet angle de vue : 34 Distance de l'éolienne la plus rapprochée : 23,9 km Distance de l'éolienne la plus éloignée : 36,9 km</p>	<p>PESCA</p> <p>N104 : 3992 Date : 13 janvier 2023</p>
	<p>Localisation</p> <p>Projet éolien ● Culture visible ● Culture non visible ● Secteur d'impact potentiel des éoliennes</p>		

Simulation visuelle 4 – Chemin d'accès du Massif (Petite-Rivière-Saint-François)

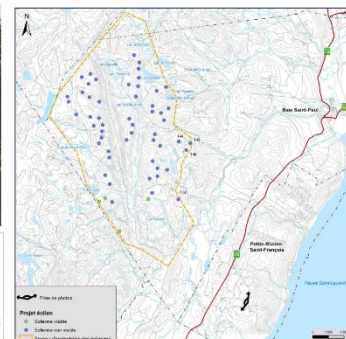
Société de projet BVH2, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



<p>Projet éolien Des Neiges Secteur Charlevoix</p>	<p>Photographie Coordonnées X, Y : 295 737, 5 297 579 m MTRM zone : 7 Direction de la photographie : 306° Date de la prise de photo : 2021-10-03</p>	<p>Simulation Configuration des éoliennes : Configuration 5 Hauteur de nacelle : 119 m Hauteur totale : 200 m Nombre total d'éoliennes du projet : 37 Nombre d'éoliennes visibles à partir de cet angle de vue : 4 Distance de l'éolienne la plus rapprochée : 13,8 km Distance de l'éolienne la plus éloignée : 17,3 km</p>	<p>PESCA</p> <p>N104 : 3992 Date : 13 janvier 2023</p>
	<p>Localisation</p> <p>Projet éolien ● Culture visible ● Culture non visible ● Secteur d'impact potentiel des éoliennes</p>		



Simulation visuelle 1 – Lac du Nord-Est (Baie-Saint-Paul)

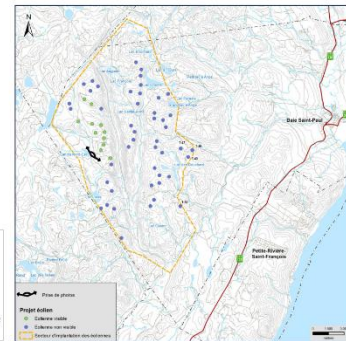
Société de projet BVH2, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



<p>Projet éolien Des Neiges Secteur Charlevoix</p>	<p>Photographie Coordonnées X, Y : 285 505, 5 252 315 m MTRM zone : 7 Direction de la photographie : 52° Date de la prise de photo : 2021/09/20</p>	<p>Simulation Configuration des éoliennes : Configuration 5 Hauteur de nacelle : 119 m Hauteur totale : 200 m Nombre total d'éoliennes du projet : 37 Nombre d'éoliennes visibles à partir de cet angle de vue : 11 Distance de l'éolienne simulée la plus rapprochée : 1,1 km Distance de l'éolienne simulée la plus éloignée : 8,5 km</p>	<p>PESCA</p> <p>NIS# : 3932 Date : 13 janvier 2025</p>
	<p>Localisation</p> <p>Projet éolien ● Éolienne visible ● Éolienne non visible ● Secteur d'interdiction des éoliennes</p>		

Simulation visuelle 2 – Grand lac à Ange (Baie-Saint-Paul)

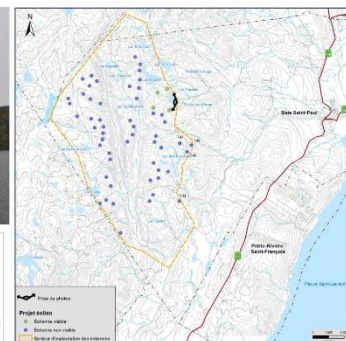
Société de projet BVH2, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



<p>Projet éolien Des Neiges Secteur Charlevoix</p>	<p>Photographie Coordonnées X, Y : 285 827, 5 256 961 m MTRM zone : 7 Direction de la photographie : 304° Date de la prise de photo : 2021/10/24</p>	<p>Simulation Configuration des éoliennes : Configuration 5 Hauteur de nacelle : 119 m Hauteur totale : 200 m Nombre total d'éoliennes du projet : 37 Nombre d'éoliennes visibles à partir de cet angle de vue : 4 Distance de l'éolienne simulée la plus rapprochée : 1,0 km Distance de l'éolienne simulée la plus éloignée : 2,3 km</p>	<p>PESCA</p> <p>NIS# : 3932 Date : 13 janvier 2025</p>
	<p>Localisation</p> <p>Projet éolien ● Éolienne visible ● Éolienne non visible ● Secteur d'interdiction des éoliennes</p>		

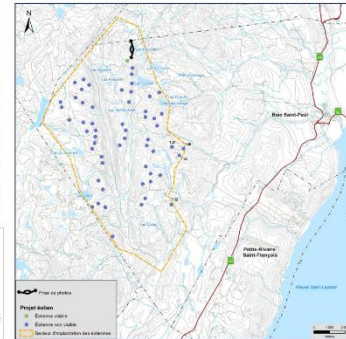




Panorama original



Localisation



<p>Projet éolien Des Neiges Secteur Charlevoix</p>	<p>Photographie</p> <p>Coordonnées X, Y : 265 414, 5 262 484 m</p> <p>MTRM zone : 7</p> <p>Direction de la photographie : 265°</p> <p>Date de la prise de photo : 2021/10/01</p>	<p>Simulation</p> <p>Configuration des éoliennes : Configuration 5</p> <p>Hauteur de nacelle : 119 m</p> <p>Hauteur éolien : 200 m</p> <p>Nombre total d'éoliennes du projet : 52</p> <p>Nombre d'éoliennes visibles à partir de cet angle de vue : 1</p> <p>Distance de l'éolienne la plus proche : 1,3 km</p> <p>Distance de l'éolienne la plus éloignée : .</p>	<p>PESCA</p> <p>N 100°</p> <p>Date : 13 janvier 2023</p>
	<p>Projet éolien</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Éolienne seule ● Éolienne avec cabane ● Secteur d'implantation des éoliennes 		